



DÉLIBÉRATION

L'an deux mille quinze, le dix-sept juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LA FEUILLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur EYMARD Serge, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 11.06.2015

Votants : 15
Présents : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Mrs EYMARD Serge, NEUVILLE Guy, LARENA Jean-Jacques, DUPUY Sandra, MAYENOBE Valérie, BLONDEL Brigitte, MONTEIL Catherine, SIKLI Séverine, Mrs FRANCY Alain, BARIL Daniel, JAUBERT Alain, FEREDY Philippe.

Absents : Mmes MATT Jeannine, VEYSSET Emilie, Mr BRUGIERE Alain.

Mme SIKLI Séverine a été élue secrétaire de séance.

Objet : Plan Local d'Urbanisme

Présentation et approbation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable

Le Maire indique au Conseil Municipal que dans le cadre de la révision du Plan d'Occupation des Sols et de sa transformation en P.L.U, il est prévu d'établir un projet d'Aménagement et de Développement Durable définissant les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenu pour l'ensemble de la commune.

Elaboré par le travail des commissions le projet présenté au Conseil Municipal s'oriente autour de 3 thèmes :

- 1 – Accueillir des familles nouvelles.
- 2 – Préserver et pérenniser le caractère rural et environnemental de la commune.
- 3 – Maintenir et valoriser les activités économiques et associatives de la commune.

Après discussion, et après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'approuver le projet d'aménagement et de développement durable tel qu'il est présenté et annexé à la présente délibération.

Fait et Délibéré en Mairie, les jours, mois et an que-dessus.

Au registre suivent les signatures.

Pour Copie conforme.

Affiché le 17.06.2015

En Mairie, le 17.06.2015

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212401798-20150617-36-2015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/09/2015

Publication : 23/09/2015

Le Maire



